

LES 4 SAISONS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1) Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous louée.
- 2) La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du versement d'un acompte (30 % du montant du séjour)
- 3) En l'absence de message télégraphié du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.
Les messages téléphoniques ne sont pas admis.
- 4) En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :
 - les frais de dossiers et d'assurances,
 - à titre d'indemnité de rupture du contrat :
 - * un montant égal à 30 % du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de l'arrivée,
 - * un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- 5) Le solde du séjour est intégralement payable la veille de votre départ du Complexe.
- 6) Une caution de 400 € est demandée (350 € et 50 €) ; elle vous sera restituée le jour de votre départ après l'inventaire et constat du bon état des lieux ainsi que sa propreté.
- 7) Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- 8) L'assurance annulation est facultative, elle est souscrite auprès de SART Assurances qui remboursera l'indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiqué selon leurs conditions générales.
- 9) Le Complexe Les 4 Saisons se dégage de toute responsabilité en cas de vols ainsi que les dommages sur autrui et sur le matériel du locataire causés par un tiers.
- 10) Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou même locatif.
- 11) Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.
- 12) Mode de paiement : par chèque bancaire ou postal, chèques vacances, espèces à l'ordre de la SARL L'ESPAUSEROS.
- 13) Les tribunaux de Saint Girons (09200) sont seuls compétents en cas de litige.